

Le ministre de l'Education nationale vient de présenter, d'abord aux médias, des propositions d'ajustements à sa réforme du baccalauréat : la principale annonce est le passage à 40 % de contrôle continu intégral. Les mots ne doivent tromper personne : il ne s'agit pas d'ajustements cosmétiques mais bien d'un nouveau coup de boutoir contre le baccalauréat comme examen national.

### **Les effets délétères du contrôle continu**

La crise sanitaire a déjà conduit à augmenter la part du contrôle continu, de manière exceptionnelle, afin de tenir compte des effets de l'épidémie. En 2020, comme en 2021, les effets délétères de cette modalité d'évaluation, déjà dénoncés depuis de nombreuses années par le Snes-FSU, se sont amplifiés. Le renvoi au local de l'évaluation, sans aucun cadre national, amplifie les inégalités, met les élèves et les enseignants sous la pression d'une évaluation permanente. Les tentatives d'objectivation du contrôle continu sont restées vaines : chacun se souvient de la mascarade des réunions dites d'harmonisation en juin 2020 quand les examinateurs avaient constatés, impuissants, que chaque lycée avait déjà construit ses propres notes.

Le contrôle continu dénature également considérablement le travail des enseignants : course permanente à l'évaluation au mépris du temps nécessaire aux apprentissages, pressions des élèves et de leurs familles pour rattraper des résultats jugés pénalisants, pression de la hiérarchie pour se conformer à des objectifs d'évaluation souvent déconnectés des réalités. Ce n'est certainement pas un hasard si, lors des conclusions du Grenelle, Jean-Michel Blanquer illustre le développement des fonctions mixtes avec l'exemple de professeurs chargés d'harmoniser le contrôle continu à l'échelle d'un établissement, accélérant le développement de hiérarchies intermédiaires contrôlant toujours davantage le travail des professeurs.

### **L'instrumentalisation insupportable de la crise sanitaire**

Jean-Michel Blanquer s'est souvent autoproclamé plus grand défenseur des épreuves terminales. Il restera en réalité comme le ministre qui a enterré la promesse républicaine d'un baccalauréat national et terminal, préférant instrumentaliser la crise sanitaire pour imposer à marche forcée un baccalauréat de plus en plus local.

A l'heure où le bac Blanquer implose face à l'épreuve du réel (désorganisation des épreuves, confirmation du caractère inégalitaire du Grand oral, impossibilité de valoriser la maîtrise des connaissances), le ministre fait le choix d'accélérer la transformation du bac, confirmant ainsi qu'il est avant tout guidé par un impératif politique et idéologique : pouvoir afficher la mise en œuvre de ses réformes alors que l'heure du bilan du quinquennat approche, favoriser le traitement inégalitaire des élèves. Il fait ainsi, encore une fois, primer des considérations politiques sur des impératifs pédagogiques et sociaux.

### **Dans l'action !**

Le Snes-FSU dénonce cette manœuvre politicienne qui fait bien peu de cas de ce que vivent les personnels et les élèves. Il appelle les personnels à manifester dès cette semaine, dans les jurys, leur opposition à ces mesures par des prises de positions collectives (motions, pétitions etc). Le Snes-FSU inscrit résolument ses actions tout au long des prochains mois pour obtenir avec les personnels la remise à plat des réformes inégalitaires du bac et du lycée, ce qui suppose des épreuves nationales et terminales. Le Snes-FSU organisera à la rentrée les mobilisations pour dénoncer les effets du bac Blanquer et exiger une autre politique éducative, en rupture avec ces mesures profondément inégalitaires.

*A Paris, le 28 juin 2021*